LES DIMENSIONS DE LA DIVERSITÉ[1]

CHARLES TAYLOR

Charles Margrave Taylor (né le 5 novembre 1931) est un philosophe canadien originaire de Montréal (Québec) et professeur émérite à l'université McGill, connu pour ses contributions à la philosophie politique, à la philosophie des sciences sociales, à l'histoire de la philosophie et à l'histoire intellectuelle. Ses travaux lui ont valu le prix Kyoto, le prix Templeton, le prix Berggruen de philosophie et le prix John W. Kluge.

En 2007, Taylor a siégé avec Gérard Bouchard à la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables en matière de différences culturelles dans la province de Québec. Il a également contribué à la philosophie morale, à l'épistémologie, à l'herméneutique, à l'esthétique, à la philosophie de l'esprit, à la philosophie du langage et à la philosophie de l'action.

Au Canada, notre conception même de la diversité est sujette à controverse. Au lendemain de la polémique autour de l'accord constitutionnel du lac Meech, nombre de ceux qui se sont ralliés à la Charte et au multiculturalisme pour rejeter la notion de société distincte au Québec étaient fiers de défendre la diversité – et, à certains égards, ils avaient raison sur ce point. Ils se considéraient comme les défenseurs de ce que l'on pourrait appeler la diversité de premier niveau, c'est-à-dire l'idée qu'une population présentant de grandes différences de culture, de perspectives et d'antécédents partage néanmoins la même idée de ce qu'est l'appartenance au Canada. Quels que soient leurs autres

1 Adapté and actualisé de *Reconciling the Solitudes : Essays on Canadian Federalism and Nationalism*, Charles Taylor, édité par Guy Laforest, Montreal : McGill-Queen's University Press, 1993, pages 182–184.

différences, leur patriotisme ou leur mode d'appartenance est perçu comme uniforme, et cela était ressenti comme un besoin pour que le pays reste uni.

Bien entendu, le multiculturalisme en tant que politique a été critiqué parce qu'il ne tient pas compte de toutes les formes de diversité nécessitant une protection. Il est soutenu que le fait de se concentrer de façon trop exclusive sur le multiculturalisme détourne notre attention des injustices et des discriminations enracinées dans le racisme systémique qui entrave et gâche la vie à de nombreux canadiens racisés, y compris les peuples autochtones et les Canadiens d'origine africaine et asiatique.

En outre, il existe une autre dimension de la diversité. Pour de nombreux Québécois, la façon d'être Canadien (pour ceux qui veulent encore l'être) est d'appartenir à un élément constitutif du Canada, *la nation québécoise*. Il en va de même pour les communautés autochtones de ce pays, leur manière de participer à la politique canadienne n'est pas prise en compte par la diversité de premier niveau. Le sens de l'exclusion perçu par ces groupes est déconcertant pour les Canadiens qui ne reconnaissent pleinement que la diversité de premier niveau et à laquelle ils sont particulièrement sensibles.

Pour construire un pays pour tous, le Canada devrait permettre une diversité de deuxième niveau ou « profonde », dans laquelle une pluralité de modes d'appartenance serait également reconnue et acceptée. Une personne d'origine italienne à Toronto ou chinoise à Vancouver, par exemple, pourrait en effet se sentir canadienne en tant que détenteur de droits individuels dans une mosaïque multiculturelle. Son appartenance ne « passerait » pas par une autre communauté, bien que son identité transnationale pourrait façonner sa personnalité et sa contribution au Canada. Néanmoins, cette personne pourrait accepter qu'un Québécois, un Cri ou un Déné puisse avoir une appartenance très différente, et que ces personnes fassent partie du Canada en tant que membres de leurs communautés nationales. En retour, le Québécois, le Cri ou le Déné devrait accepter la parfaite légitimité de l'identité « mosaïque ».

Est-ce cela utopique ? Les gens pourraient-ils un jour entrevoir leur pays de cette manière ? Pourraient-ils aussi trouver cela passionnant et fier d'appartenir à un pays qui accepte une profonde diversité ? Les pessimistes répondent par la négative, car ils ne voient pas comment un tel pays pourrait avoir un sentiment d'unité. Ils estiment que le modèle de citoyenneté doit être uniforme, faute de quoi les gens n'auront pas le sentiment d'appartenir à la même entité politique. Les tenants de ce point de vue ont tendance à prendre pour paradigme les États-Unis, qui ont effectivement été hostiles à la diversité profonde et ont parfois tenté de l'éradiquer en la qualifiant de « contraire à l'esprit américain ».

Ces pessimistes devraient garder à l'esprit trois choses. Premièrement, la diversité profonde est la seule formule sur laquelle un Canada fédéral uni peut être reconstruit, une fois que nous nous rappelons les raisons pour lesquelles nous avons tous besoin du Canada – à savoir l'ordre public, les prestations collectives, l'égalité régionale et l'entraide mutuelle, comme nous l'avons mentionné plus haut. Deuxièmement, dans de nombreuses régions du monde aujourd'hui, le degré et la nature des différences ressemblent davantage à la réalité canadienne qu'à la réalité américaine. Troisièmement,

si un modèle uniforme de citoyenneté correspond mieux à l'image classique de l'État libéral occidental, il est également vrai qu'il s'agit d'une camisole de force pour de nombreuses sociétés politiques. Le monde a besoin que d'autres modèles puissent trouver leur légitimité pour que des modes de cohabitation politique plus humains et moins contraignants puissent voir le jour.

Au lieu de nous enfoncer jusqu'à la rupture au nom du modèle uniforme, nous ferions une faveur à nous-mêmes et aux autres peuples en explorant l'espace de la diversité profonde. Pour ceux qui croient qu'il faut accorder aux gens la liberté d'être eux-mêmes, cela serait considéré comme un gain civilisationnel.

Sur ce point de vue, nous ne serions pas seuls. Les observateurs de l'Europe auront remarqué que certaines tentatives de la communauté européenne d'imposer une unité rigoureuse ont créé des divisions encore plus profondes dans ces sociétés.

Enfin, même si une rupture devait se produire et que nous nous divisions pour former deux entités politiques avec une citoyenneté uniforme, les deux États successeurs constateraient qu'ils n'ont pas réussi à écarter le défi de la diversité profonde, car la seule façon de rendre justice aux peuples autochtones est d'adopter un moule pluraliste. Ni le Québec ni le reste du Canada (ROC) ne pourraient réussir à imiter les États-Unis – ou les États nationaux européens à l'époque de leur chauvinisme. Reconnaissons-le maintenant et prenons ensemble le chemin de la diversité profonde.